

25.09.2005 - 18:00 Uhr

Le OUI facilite le recrutement de main-d'oeuvre agricole

Brugg (ots) -

La population suisse a accepté l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'Union européenne (UE). L'Union suisse des paysans se réjouit de ce résultat, car il permettra à l'avenir à nos paysans de recruter de la main-d'oeuvre agricole dans les nouveaux Etats membres de l'UE sans problèmes majeurs. Cette année, une réglementation transitoire a déjà permis de disposer d'un contingent de 2500 permis de travail de courte durée. Ce contingent a déjà été épuisé cet été, ce qui montre bien que les besoins en main-d'oeuvre saisonnière à un coût abordable sont importants. Ce OUI assure en outre la pérennité des Accords bilatéraux avec l'UE et garantit de ce fait l'accès des produits agricoles suisses à l'un de leurs principaux marchés d'exportation. Rappelons en effet que la moitié du fromage exporté est dirigée vers l'UE, cette tendance étant même à la hausse grâce à la libéralisation progressive du commerce du fromage dans le cadre des Accords bilatéraux I, la libéralisation devant être totale en 2007. Avec la Politique agricole 2011, les prochaines négociations de l'OMC et d'autres accords bilatéraux, les temps s'annoncent rudes pour l'agriculture suisse. Néanmoins, l'acceptation de l'extension de la libre circulation des personnes constitue un point positif pour les familles paysannes.

Renseignements:

Hansjörg Walter, président de l'USP, portable 079 404 33 92
Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, portable 079 438 97 17
Urs Schneider, directeur adjoint de l'USP, portable 079 219 32 33
Fritz Schober, chef du Département affaires sociales, formation et services, portable 079 420 62 24

www.sbv-usp.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100496891> abgerufen werden.